



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DAIGNAC
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2015**

N°21/2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 12 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de Daignac, dûment convoqué, s'est réuni de manière extraordinaire en Mairie de Daignac au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric LACOUME, Maire de Daignac.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Novembre 2015

Nombre de membres en exercices : 11

Présents : 9

Eric LACOUME; Nathalie PRADELS ROUILLE; Emmanuel BOURREZ; Frédéric PICQ ; Barbara COLIN; Ludovic BARTHE ; Annie DREILLARD; Robert SEVERIN; Sylvie VOINESON.

Absents : 2

Nadège GABAS ; Francis RICHARD.

Secrétaire de séance :

Nathalie PRADELS ROUILLE

Objet : *Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)*

Le Conseil Municipal a débattu du futur projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Au fil de la discussion, les membres ont mis en avant l'intérêt de respecter la logique du territoire du brannais ainsi que l'ensemble des services proposés.

Après délibération et vote, le projet a donc été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La commune de Daignac donne un avis positif au projet présenté par Monsieur le Prefet.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Fait à DAIGNAC, le 13 Novembre 2015.

**Le Maire,
Eric LACOUME.**



